

## **Quel "modèle lyonnais" à gauche ?**

**Après les européennes, la gauche et les écologistes sont à un tournant historique. Si nous ne saisissons pas cette opportunité et si nous ne répondons pas à l'URGENCE de redonner l'espoir en construisant une alternative à gauche, la droite pourra régner sans partage et développer sa politique de régression sociale et démocratique.**

Dans le contexte de crise économique, écologique et sociale mondiale qui a mis à nu la réalité et les conséquences des politiques ultralibérales et productivistes, les électeurs français et européens n'ont pas perçu d'alternative crédible. Ils se sont massivement abstenus ou se sont partiellement reconnus dans le discours cohérent et les candidats renouvelés d'Europe écologie.

La liste UMP n'a dû son score qu'à la meilleure mobilisation de son électorat et à la recomposition de la droite qui était divisée en 2004. Mais, le total des listes de droite est loin de la majorité. C'est une victoire toute relative, par défaut, qui n'est pas un soutien au gouvernement.

**N° 10 - Juin 2009**

### **S O M M A I R E**

**Lyon, p. 2, 3, 6 :**

Egalité des femmes / HCL / Associations

**Dossier, p. 4, 5, 6 :**

Réforme des collectivités locales

**Grand Lyon, p. 7 :**

Vaulx-en-Velin : Bernard Genin / Maurice Charrier / Conseils de quartier

**Région, p. 8 :**

Le plan anti-crise

**Encart central p. I-IV :**

Réforme des collectivités locales :  
la déclaration du GAEC

Le modèle porté par le parti socialiste européen est en échec sévère en France et en Europe, ce qui invalide le projet libéral de M. Blair, Brown et d'autres dirigeants sociaux-démocrates européens. Il n'y a ni issue politique, ni perspective électorale sur cette base. Certains en France devraient en tirer les leçons, d'autant plus que M. Bayrou vient de subir aussi son premier revers. Il ne peut servir d'alliance de rechange pour battre la droite.

Il est donc URGENT de proposer un projet politique de sortie de la crise, cohérent et crédible, qui repose sur le trépied : progrès social / développement écologique / démocratie et humanisme. Cet équilibre doit se substituer au culte de l'argent et de l'individualisme, à partir des valeurs de solidarité, de liberté, de fraternité et de respect des Droits fondamentaux.

La gauche doit ainsi réconcilier aspirations individuelles et projet collectif et reconstruire l'espoir. Il n'y aura pas d'issue dans le mirage d'un « grand soir » ou l'avènement d'un leader monarchique.

L'espoir ne peut s'ancre que dans l'implication des citoyens à tous les niveaux et la mobilisation de toutes les compétences. Il n'y aura pas d'issue à gauche dans la recherche de l'hégémonie d'un seul parti, qu'il soit socialiste ou écologiste, pas plus que dans l'isolement et la marginalisation.

Pour changer réellement la vie, la gauche doit pouvoir se rééquilibrer en s'appuyant sur ses trois courants : social-démocrate, écologiste et gauche de transformation sociale rouge et verte (incluant le PCF et le Parti de Gauche).

Le Front de gauche a été une première étape de construction de ce 3ème pôle. Il a eu un résultat intéressant mais limité par sa nature de coalition électorale de partis ne disposant pas encore réellement de projet et de perspective commune.

Aujourd'hui, il est urgent de franchir une nouvelle étape et de rassembler bien au-delà des « non de gauche » du dernier référendum européen. Il est urgent que le front de la gauche sociale et écologique s'ouvre largement et permette de dépasser les partis qui l'ont fondé. Il est urgent de travailler à un tel projet de transformation sociale, écologique et démocratique crédible, avec toutes celles et tous ceux qui veulent peser à gauche.

*Les élus du GAEC sont disponibles pour y contribuer.*

*Ils appellent tous les élus disponibles à œuvrer pour une alternative, dans chaque assemblée à Lyon et au Grand Lyon, à travailler en intergroupe pour promouvoir des propositions constructives illustrant projet et démarche de sortie de la crise actuelle. Ils appellent à la rentrée de septembre à débattre ensemble de l'avenir de la région comme premier chantier concret de ce rassemblement.*

*Pour gagner sans décevoir, la gauche a besoin d'un pôle rouge et vert, qui ait l'ambition de mobiliser communistes, socialistes, écologistes, militants syndicaux et associatifs, citoyens engagés dans la Cité, qui ne peuvent se résoudre à la division, l'inaction ou la marginalisation.*

*La gauche a besoin d'un front de la gauche sociale et écologique, dynamique et ouvert, qui construise une identité nouvelle au projet de transformation sociale, écologique et démocratique.*

*Sans l'émergence de ce pôle uni, la gauche boitera et risquera de décevoir de nouveau les attentes de la population, en premier lieu des couches moyennes et populaires dont la convergence est indispensable.*

**YVES FURNEL**  
PRÉSIDENT DES GROUPES GAEC  
LYON ET GRAND LYON

# Agir et sensibiliser

**L'égalité femmes-hommes est une valeur fondamentale de la République française et de l'UE. Dans ce domaine, la Ville de Lyon fait déjà beaucoup. Mais des actions sont à renforcer et d'autres sont à créer. C'est le travail de la délégation à l'Egalité des femmes.**

La délégation Egalité femmes/hommes est une délégation transversale. Elle touche toutes les compétences de la Ville, des secteurs « classiques » comme l'enfance, le logement (en particulier d'urgence), le sport, l'éducation, la sécurité, l'emploi, la culture... Mais elle peut toucher aussi des domaines plus originaux comme l'urbanisme, la répartition du budget avec le point de vue du genre, le cahier des charges des entreprises... Les moyens humains et budgétaires de la délégation étant limités, il est essentiel de travailler en collaboration avec tou-te-s les élu-e-s, et des services comme la Mission Egalité de la Ville de Lyon ou la Micasep qui s'occupe des questions de violences.

## Des aspects vitaux

C'est une délégation travaillant sur des sujets parfois sensibles, par exemple le droit à l'IVG, la laïcité et le port du voile, la précarité, les violences (qui augmentent en intensité et quantité)... Les actions menées ont donc certains aspects vitaux, au sens propre du terme, en particulier pour les femmes confrontées à la violence physique et psychologique de leur conjoint. Une page web a été créée sur le site de la Ville de Lyon ([www.lyon.fr](http://www.lyon.fr) : « accueil, écoute, et orientation pour les femmes victimes de violences »), qui est accessible dès la page d'accueil. Le numéro national « 39 19 » est affiché plusieurs fois par an sur les panneaux lumineux de la ville. Une formation spécifique est donnée aux personnels de la police municipale et aux agents d'accueil des mairies et du CCAS. Avec le financement de la ville, l'association FIL assure un accueil des femmes victimes de violences dans les mairies des 5ème, 8ème et 9ème arrondissements (110 femmes reçues en 2008) ; en septembre s'ajoutera un nouvel accueil en mairie du 3ème.

## Aller vers l'exemplarité de la Ville

Il faut aussi agir de l'intérieur et aller vers l'exemplarité de la Ville de Lyon en tant qu'employeur. L'analyse par le prisme du genre du « Bilan social » de la Ville a permis d'identifier des lacunes et d'affiner cette année l'état des lieux. Les ruptures de parcours professionnels et l'usure professionnelle sont

supérieures chez les salariées ; un travail est donc engagé avec les Ressources Humaines dans le cadre d'un projet européen. La féminisation des titres, grades et fonctions s'amorce pour ne plus rendre les femmes invisibles : le symbolique a une importance concrète car la langue est un instrument de pouvoir et le reflet des préjugés.

## Travailler avec les associations

Le travail avec les associations est primordial. Le « Conseil pour l'Egalité femmes-hommes à Lyon » a été créé pour cela. Il se réunit régulièrement depuis novembre 2008. Il regroupe une trentaine d'associations féministes et humanitaires, les partenaires sociaux, des éluEs d'arrondissement, le rectorat et des universitaires, la Maison de l'Emploi... Ce Conseil permet la mise en réseau, l'échange d'infos, le soutien réciproque. Il prépare aussi la signature de la « Charte européenne pour l'Egalité femmes/hommes dans la vie locale », déjà ratifiée par une cinquantaine de collectivités territoriales en France.

Le Conseil participe aussi à la réussite de 2 dates importantes pour les femmes. D'abord, le 25 novembre et le festival "Brisez le silence" contre les violences conjugales, initié par l'association Filactions. Et ensuite le 8 mars, Journée internationale des femmes, qui aura pour thème fédérateur à Lyon en 2010 : « Tous égaux, les filles aussi ! ». Les actions pourront se décliner autour de l'éducation/orientation, la contraception, les violences, le sport, les rapports filles-garçons, le partage des tâches familiales, les mariages forcés, le rôle des parents...

## Féminiser Lyon

Une entrée "Egalité des femmes" est en cours de réalisation sur le site internet de la ville. Le 8 mars de cette année a montré combien "les femmes (aussi) construisent Lyon". Il faut continuer à donner des noms de femmes à des rues, des lieux : après les Berges du Rhône, les Rives de Saône réaménagées ne seraient-elles pas encore plus réussies si on leur donnait un nom féminin? Lyon s'y engage.

THÉRESE RABATEL





# HCL : Une inquiétude partagée

**Nommée par le Conseil municipal, je siège depuis un an au Conseil d'Administration des Hospices Civils de Lyon. Pour la deuxième fois, il a fallu que je me prononce sur l'E.P.R.D. (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses) en déficit de 84 millions, cette année.**

Le déficit abyssal des HCL n'est pas propre au CHU lyonnais mais commun aux 29 autres CHU français. La mise en place de la T2A (tarification à l'acte) a largement contribué à accentuer le déficit dont les causes reposent pour l'essentiel sur l'inadéquation technique de ce nouveau modèle de tarification lié à l'activité avec le coût des missions d'enseignement, de recherche et d'innovation et remet en cause le devenir des CHU et leur capacité à investir.

La réunion du 27 avril a été troublée par des manifestations syndicales. Nous partageons et comprenons l'inquiétude exprimée : voici la réponse qui a été faite au personnel, ce jour-là, à mon initiative :

*« Comme l'an dernier nous avons à voter l'EPRD en déficit. Notre prise de position a fait l'objet comme l'année dernière d'un questionnement et d'une réflexion approfondie.*

*Il est compréhensible que l'hôpital public auquel nous sommes très attachés ait des difficultés pour atteindre l'équilibre financier, ceci pour deux raisons fondamentales :*

*. la première est qu'il s'adresse plus généralement à des personnes en état de précarité;*

*. la seconde c'est qu'il soigne les grands traumatismes qui, par conséquent, nécessitent des plateaux lourds donc plus coûteux;*

*Mais la raison principale est que le Gouvernement voudrait encore réduire la place de l'hôpital public.*

*Néanmoins, ne pas voter l'EPRD consisterait à soumettre la gestion des Hospices civils de Lyon à la tutelle de l'Etat ce que nous rejetons, avec les conséquences prévisibles, notamment en matière d'emploi. Il convient aussi de prendre en compte que l'abondement promis par Mme la Ministre pour réduire le déficit ne serait pas versé. Ainsi les efforts déployés par Monsieur le Président Collomb et réalisés, ces dernières*

*années, par les personnels hospitaliers seraient réduits à néant.*

*Pour les raisons que nous venons d'évoquer, nous voterons favorablement cet EPRD en demandant que l'on puisse trouver d'autres ressources supplémentaires, notamment en matière de gestion de patrimoine immobilier.*

*Enfin, nous concluons en disant que ce vote positif n'est nullement un soutien à la loi Bachelot que nous rejetons dans sa forme actuelle, que nous combattons dans les instances où nous sommes représentés et dont nous demandons le retrait. »*

Voici deux nouvelles qui nous semblent très intéressantes au regard de la gestion de l'hôpital public :

Tout d'abord la loi Bachelot va être amendée au Sénat notamment en ce qui concerne la Gouvernance; elle prévoit notamment la suppression du Conseil d'Administration. Les Sénateurs souhaitent le renforcement du rôle du Directoire. Ainsi le Directeur pourrait présider le Conseil de surveillance des CHU avec trois Vice-Présidents.

Ensuite le Gouvernement a décidé de reporter de plusieurs années le processus de l'harmonisation des tarifs facturés à la Sécurité Sociale par les cliniques privées et les Etablissements publics. Le public est 27% plus cher que le privé mais cet écart est justifié car le secteur public, comme nous l'avons dit, accueille tous les patients à toute heure du jour et de la nuit et les pathologies les plus graves (cancers).

Pour conclure, si nous pensons qu'un service public doit se gérer avec un budget et des critères d'efficacité et non des critères de rentabilité, il est aussi absolument nécessaire d'améliorer le fonctionnement et l'organisation de l'hôpital. Malheureusement la réforme qui est proposée renforce la tutelle de l'Etat et le caractère administré du système de santé.

C'est pour cela que nous sommes hostiles à cette dernière dans sa forme actuelle et que nous sommes solidaires des personnels hospitaliers et des médecins dans leur protestation.

MYCHELE PERRAUD

# Une réforme décisive sans débat ?

**La réforme des collectivités territoriales est en cours et Nicolas Sarkozy a affiché le 22 juin devant le Congrès à Versailles sa volonté de la faire rapidement aboutir. Le débat autour de cette réforme est resté trop limité, et de nombreux aspects sont très contestables. Elle va pourtant toucher tous les Français. Représentativité des éluEs, identité des territoires, fiscalité, rôle de l'Etat, services publics, etc., nombreux sont les domaines qui vont être affectés.**

Bien que le sujet soit complexe et technique, le GAEC ne veut pas laisser la réforme des collectivités locales aux mains des spécialistes et suspendu au bon vouloir présidentiel, mais le porter à l'attention des citoyens pour qu'un débat le plus large possible s'engage. Pour alimenter ce débat par des propositions, et aussi pointer les désaccords et les pièges de cette réforme, les éluEs du GAEC ont diffusé en avril dernier une « Déclaration sur la réforme des collectivités et de la fiscalité locales », qui est jointe à cette Lettre des éluEs.

Ce dossier accompagne cette Déclaration, afin d'éclairer le contexte dans laquelle elle s'inscrit et de mieux saisir les enjeux de la réforme des collectivités locales. Trois axes principaux se dégagent, qui sont détaillés plus loin : les compétences, les finances, la démocratie.

## Saucissonnage gouvernemental

La réforme des collectivités territoriales (ou locales) fait suite au rapport Balladur rendu le 5 mars dernier au Président. Mais depuis, plutôt que d'organiser un débat large et ouvert, le gouvernement saucissonne les rencontres et distille des informations sur ses intentions par des communiqués diffusés au compte-goutte.

Dominique Perben a été missionné par l'UMP pour rencontrer les éluEs et les militants et promouvoir la réforme. Outre ces rencontres souvent confidentielles, deux ateliers de concertation avec les élus locaux (et avec le patronat pour la suppression de la TP, la Taxe Professionnelle !) ont été mis en place : « Compétences et institutions, Métropoles » piloté par M. Alliot-Marie (en lien avec A. Marlaix, qui s'occupe par ailleurs du nouveau découpage électoral !) ; « Réforme fiscalité locale et compensation TP » piloté par C. Lagarde. Des projets de loi devraient être déposés dès l'automne prochain. Un rythme rapide pour une réforme qui devrait au contraire laisser toute sa place à la concertation.

## Des désaccords forts

Pour l'heure, les points de désaccords sont forts et nombreux, même s'il existe des points de consensus relatifs sur quelques aspects particuliers. Ainsi, la convergence des dates des différentes élections locales en 2014 n'est pas problématique. Quant à l'achèvement et la simplification des intercommunalités, c'est une attente largement partagée, comme la clarification des compétences, ou l'introduction du suffrage universel direct pour les intercommunalités. L'idée est que d'ici 2011 toutes les communes appartiennent à une intercommunalité. En revanche, la création de conseillers territoriaux qui remplacerait les conseillers régionaux et départementaux est un sérieux point de désaccord (voir l'encadré « démocratie »).

## Un réel débat citoyen est nécessaire

A travers cette réforme se pose plus globalement le lien avec l'État («néo-jacobinisme», «néo-bonapartiste» ou «néo-boulangisme?»). Cette réforme doit aussi s'articuler avec celle du Sénat.

Il faut aller vers un vrai acte 3 de la décentralisation avec une garantie constitutionnelle. Un réel débat citoyen est nécessaire, alors que ce point institutionnel fondamental n'a pas été abordé lors des élections présidentielles de 2007. Ce débat, malheureusement trop limité, est à remettre sur la place publique lors des prochaines élections régionales, puis présidentielles.

SUITE DU DOSSIER P. 5

EN MAI 2009, LE GAEC A ORGANISÉ  
UNE FORMATION D'ELUÉS ET UN REPAS DE PRESSE (PHOTO P. 5)  
SUR LE SUJET DE LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES



## **COMPETENCES : quel projet ?**

L'éparpillement et le croisement des compétences entre Etat, Région, Département, Intercommunalité et Ville relève parfois en France du casse-tête chinois. Mais la réforme en cours ne semble pas apporter de vraies clarifications, qui nécessiteraient de définir des « blocs de compétences » ou de désigner une collectivité « chef de file » sur telle ou telle compétence. L'enseignement et les transports restent à l'identique. Pour la formation professionnelle, il y aurait une délégation possible de la Région au département et au « secteur communal ». Pour l'action sociale, le département aurait possibilité de délégation au « secteur communal ». Au sein des « métropoles », les « villes » auraient des compétences réduites : écoles, crèches, action sociale et médico-sociale, état-civil, police générale, autorisations individuelles d'urbanisme.

Un point est inadmissible : c'est la suppression de clause de compétence générale pour la région et le département. Cette clause donne droit à chaque collectivité d'intervenir dans les domaines qu'elle juge opportuns, pour l'intérêt général apprécié à son niveau, même si elle n'en a pas la compétence explicite directe. Cette suppression de la clause de compétence générale va en outre à l'encontre de la Constitution, notamment les articles 34 (libre administration) et 72 (subsidiarité).

### *> Compétences : les propositions du GAEC*

Il faudrait un renforcement et une démocratisation du niveau « agglomération ». Le niveau Ville de Lyon pourrait disparaître et les arrondissements se transformer en communes. Le département pourrait lui aussi disparaître, avec des transferts de compétences vers les intercommunalités (social, insertion, PMI, personnes âgées) et la région (transports scolaires, routes, collèges). Il faudrait un renforcement des intercommunalités rurales et une contractualisation de « territoires-pays » avec la Région (lien avec les Schéma de Cohérences Territoriales...). Nous souhaitons une affirmation du rôle des régions (dont la gestion des fonds européens, voire un pouvoir réglementaire) en formation professionnelle (tout au long de la vie), transports, développement économique, environnement, innovation et recherche appliquée, aménagement du territoire.



## **FINANCES : quelle réforme fiscale ?**

Aujourd'hui, les Régions sont des « nains » financiers. Elles ne représentent que 21,5 Mrds d'Euros de recettes en 2007, par rapport à 57,5 Mrds pour les Départements, 81,8 Mrds pour les communes et 29,5 Mrds pour les intercommunalités. Le total des collectivités territoriales est de 181,8 Mrds à comparer aux 292,7 Mrds pour l'État.

Dans le total des recettes, l'autonomie fiscale est de 49% en moyenne. Mais il y a des différences fortes selon les collectivités, notamment en part de fiscalité directe. La Région est ainsi particulièrement mal placée puisqu'elle n'a que 20% de recettes en fiscalité directe.

La TP (Taxe Professionnelle) représente un total de 27,80 Mrds d'Euros en 2007 dont 2,92 Mrds pour les régions, 8,43 Mrds pour les départements et 16,45 Mrds pour le secteur communal.

Comme pour la « suppression » de la pub à la télé publique, Sarkozy a décidé seul du jour au lendemain de la disparition d'une partie de la TP (sur les Équipements et Biens Mobiliers). Et le MEDEF demande que cette suppression se fasse « sans compensation par de nouveaux impôts » !

Pour compenser la perte de la TP (ressources principales des collectivités !), les propositions du gouvernement sont effrayantes. C'est un bricolage et un rafistolage du système actuel qui ne devrait pas aider les collectivités : 7,2 Mrds venus du transfert de cotisation de la TP sur la VA (Valeur Ajoutée), 6,1 Mrds d'autres ressources de nature fiscale (droits de mutation, pylônes EDF, TIPP...), 6,1 Mrds de dotations supplémentaires d'État, 2,8 Mrds de solde de la taxe sur les conventions d'assurance ! Nous sommes bien loin d'une réforme donnant un vrai pouvoir fiscal aux collectivités avec le maintien du lien entre les entreprises et les territoires !

### *> Finances : les propositions du GAEC*

Nous nous référons en grande partie au Rapport commun de ARF-ADF-AMF du 14 novembre 2007 qui met en avant 4 principes : la garantie de ressources au niveau actuel ; le maintien d'un « lien économique fort » entre entreprises et territoires ; le maintien de l'équilibre actuel de la fiscalité ménages/entreprises ; un meilleur équilibre services/industrie pour les entreprises.

Il faudrait donc créer un impôt économique local fondé sur la VA (à partir de la cotisation minimale de TP sur VA) et le foncier (avec fusion Taxe Foncière bâti et non bâti et le reste de la TP sur l'immobilier pour les entreprises). En lien avec les compétences de chaque collectivité, il faudrait : une Taxe Foncière unifiée pour tous les niveaux (avec vote de taux) ; un impôt sur VA pour les Régions (taux national avec péréquation) ; une part de CSG pour les départements (taux national avec péréquation).

Le GAEC propose de plus une réflexion générale sur la garantie constitutionnelle de péréquation des impôts nationaux entre l'État et les collectivités locales.

## DEMOCRATIE : les modalités d'élection ?

Au niveau intercommunal et métropolitain, le rapport Balladur propose l'élection au suffrage universel direct, en même temps et sur la même liste que les conseillers municipaux (système du «fléchage») pour les intercommunalités. La conséquence est qu'il n'y aura alors pas vraiment de débat et de choix pour le niveau intercommunal !

Des Métropoles, « communautés à statut particulier », seraient créées, avec une incitation à se transformer en « communes nouvelles » de plein exercice pour les intercommunalités. Les conséquences seraient un changement de la distribution des pouvoirs et des enveloppes financières ainsi qu'une présidentialisation beaucoup plus forte.

### > Démocratie : les propositions du GAEC

Au niveau des Intercommunalités/Métropoles, pour une représentativité à la fois des citoyens et des communes, nous souhaitons une combinaison de la désignation d'élus-e-s par les communes et de l'élection au suffrage universel direct.

Au niveau électoral, la réforme cache des manœuvres politiques. Ainsi, la proposition de Balladur de désigner dans une même élection conseillers régionaux et conseillers départementaux en 2014 est une reprise d'une proposition de loi UMP du 7 février 2008 pour la création de conseillers territoriaux ! Pour Dominique Perben la création de conseillers territoriaux pour remplacer les conseillers généraux et régionaux est même devenue « le cœur de la réforme ».

Il y aurait donc un seul débat démocratique pour deux échelons aux compétences et donc aux contenus politiques différents ! Sous prétexte de réduire le nombre d'élus-e-s suivant un argument financier (moins d'élus-e-s ça coûte moins cher !), cela risque d'entraîner un recul sur l'égalité Homme/Femme (parité), et plus globalement sur la diversité et le pluralisme. Cela revient aussi à nier le fait régional et à reléguer au second plan les politiques de développement économique et d'aménagement du territoire. Enfin, cela va à contre-sens des vrais couples institutionnels, car en fait il existe deux triptyques principaux : Europe/État/Région ; Département/Intercommunalité/Commune.

La visée est donc avant tout politique !

DOSSIER RÉALISÉ PAR H. JACOT ET L. LERCH

## Soutenir le tissu associatif

**Baisse des subventions d'Etat aux associations du secteur social, fermeture même d'une d'entre elle consacrée à la lutte contre la récidive, perte de marchés pour les entreprises et associations d'insertion : la solidarité va mal !**

Pour mesurer l'indécence et le scandale de l'époque actuelle, on peut citer cet administrateur des centres sociaux de la Croix-Rousse : « les pertes d'un seul trader représente le budget annuel de 300 centres sociaux ». Il s'agit bien d'un choix de société. L'argent public doit d'abord servir à soutenir les plus fragiles d'entre nous.

Dans le premier arrondissement, j'organise des groupes de travail pour fortifier les réseaux associatifs, encourager les partages de compétences. L'objectif est de préserver au mieux le tissu associatif indispensable à la réelle vie démocratique. Cela ne suffira sûrement pas. Il faut donc continuer à se mobiliser et affirmer collectivement le type de société dans laquelle nous voulons vivre; c'est à dire une société de partage où les pouvoirs publics ont pour mission de protéger les plus faibles.

### Citoyens attentifs

Sans dériver vers une société d'assistanat, il faut préserver les solidarités, l'accès à la culture et à l'éducation populaire pour tous. Nous ne pouvons pas vivre repliés sur nous mêmes, certaines personnes ont plus besoin que d'autres de soutien, d'accompagnement, tout simplement de moments où elles ne sont plus isolées.

Nous les élus avons besoin de citoyens attentifs pour nous alerter sur les problématiques émergentes, les besoins non satisfaits. Le tissu associatif répond à ces nécessités. C'est un tissu fort des énergies qui le construisent, mais aussi fragile car il repose sur la volonté et la disponibilité de quelques uns.

La vigilance et le soutien à cette pratique du vivre ensemble est une des motivations qui sous-tend mon action dans le 1er arrondissement. Un premier forum associatif se déroulera le 12 septembre 2009 pour témoigner de cette vitalité et pour vous inciter à venir participer aux différents projets présentés.

VÉRONIQUE MARÉCHAL



THÉRÈSE RABATEL ET VÉRONIQUE MARÉCHAL REPRESENTENT LE GAEC EN TÊTE DE LA MARCHÉ DES FIERTÉS DE LYON, LE 20 JUIN 2009



## ■ Bernard Genin : *“Vaulx-en-Velin est un atout pour l’agglomération”*

Le 24 avril dernier, Bernard Genin a succédé à Maurice Charrier à la tête de la mairie de Vaulx-en-Velin. Entretien avec le nouveau maire de cette ville emblématique du renouveau urbain de l’agglomération lyonnaise.

### Un changement dans la continuité

« Ce changement s’inscrit dans la continuité du projet de ville. Chacun a ses méthodes mais sur le fond il n’y a rien de changé, la philosophie générale et les projets restent les mêmes. La majorité municipale représente toutes les composantes de la gauche. Je suis un chef d’orchestre, comme Maurice Charrier, pour travailler en partenariat avec tous les élus. »

### Une longue expérience commune

« J’ai fait mon premier mandat de conseiller municipal en 1983, le plus jeune élu de l’époque, et Maurice Charrier est élu maire en 1985. Nous avons donc une longue expérience commune.

Il y a une identité de vue sur les projets de ville et de société avec Maurice, même s’il n’est plus membre du PCF et que moi je le suis toujours. Ce n’est pas une carte qui donne la vérité !

Avec Maurice nous partageons l’importance du contact avec le quotidien et les habitants. Ce contact est indispensable, la politique ne se fait pas dans les salons. »

### Renforcer sa place dans l’agglomération

« Vaulx-en-Velin est un atout pour une agglomération où la première couronne est appelée à se développer. Vaulx inscrit son développement dans le développement de l’agglomération. L’un ne va pas sans l’autre. Vaulx va vers les 50 000 habitants. Il y a beaucoup de travaux en cours. Le Carré de soie est symbolique, mais l’ensemble de la ville est en renouvellement, et il faut aussi mener à bien le renouvellement urbain du quartier Mas du taureau / Pré de l’Herpe. Dans son développement, Vaulx-en-Velin doit garder ses racines populaires, son histoire, et pouvoir recevoir tous les gens dans le cadre du vivre ensemble et de la mixité. »

### Faire participer les Vaudais

« Nous lançons une réflexion sur Vaulx-en-Velin à l’horizon 2030 et nous créons des Conseils de quartier (voir ci-contre l’article d’Alain Touléron). Nous allons lancer aussi des ateliers participatifs (par exemple sur la place de la voiture, les déplacements) intégrant des élus, des habitants, des chercheurs. Cette réflexion sur la ville de demain doit permettre aux habitants de Vaulx-en-Velin d’être pleinement acteurs de la construction de leur ville. »

## ■ Maurice Charrier : *“Rassembler la vraie gauche”*

Après 24 ans au poste de maire de Vaulx-en-Velin, Maurice Charrier a passé naturellement la main à son adjoint Bernard Genin. Maurice Charrier reste vice-président du Grand Lyon au sein du groupe GAEC, dont il est membre depuis l’origine. Il précise dans l’entretien qui suit qu’il veut faire bouger les lignes à gauche en affirmant que « la situation l’exige ».

« Il faut s’engager dans des mouvements à caractère national. Mon adhésion au Parti de Gauche ne trouve son sens que si cela contribue au développement d’un Front de gauche. Je souhaite que tous les courants qui représentent la vraie gauche (PC, Alternatifs, PG, gauche des Verts et du PS...) osent s’auto-dépasser pour réaliser cela.

La situation l’exige, sinon ce sera comme en Italie : une droite libérale hégémonique, un centre gauche mou incapable de proposer une vraie alternative (c’est le PS aujourd’hui), et une vraie gauche tellement éclatée qu’en Italie elle a été incapable de faire élire un député. La vraie gauche française doit être consciente de ce danger.

Le Front de gauche doit se pérenniser et s’élargir à de nouveaux groupes et personnes. Au sein des collectivités territoriales, je veux travailler au rapprochement de divers groupes qui peuvent se prévaloir de la « vraie gauche » pour constituer des intergroupes qui soient de réelles forces de propositions. »

PROPOS RECUEILLIS PAR L.LERCH

## ■ Les habitants acteurs de leur ville

**Des Conseils de Quartier devraient être prochainement mis en place sur notre ville, permettant de franchir une étape supplémentaire dans la participation des habitants à la vie démocratique locale.**

Les Conseils de Quartier de Vaulx-en-Velin complètent les dispositifs préexistants (visites de quartier, assemblées d’habitants, concertations grands projets ...) et enrichissent une démarche globale de « démocratie active ». Des “ateliers participatifs” vont aussi prolonger dès cette rentrée la démarche “Vaulx-en-Velin 2010-2030” lancée depuis janvier autour du devenir de la ville, suite à l’expertise que vient faire l’INTA sur notre ville.

L’INTA est une association mondiale d’acteurs de la ville déjà présente à Vaulx-en-Velin il y a 20 ans sur les travaux préparatoires au nouveau centre ville et ensuite pour jeter les premières idées du « Carré de soie ». Elle revient afin d’esquisser une trame pour les 20 ans à venir. A la suite de cette expertise, des ateliers associant élus, techniciens, habitants, chercheurs, auront pour mission de poursuivre la réflexion amorcée. C’est une suite de notre Conseil de Développement, en plus opérationnel.

La participation active des habitants à la vie de la cité, aux projets urbains et sociaux, est un élément constitutif de notre projet de ville : notre projet n’est pas de travailler « pour » les Vaudais et les Vaudais, mais bien avec eux. Les habitants ont une « expertise » irremplaçable, celle de l’usage des espaces, des équipements, de tout ce qui fait la ville au quotidien. Ces différents outils visent à permettre au plus grand nombre de s’approprier la « chose publique ». Le « politique » ne doit pas être l’apanage de professionnels. Pour nous, c’est clairement l’affaire de tous !

# Le plan anti-crise !

Région

Elus & Elus  
du G.A.E.C.

**Pour contribuer à lutter contre la crise, le Conseil Régional Rhône-Alpes a d'ores et déjà engagé spécifiquement 135 millions d'Euros, en deux étapes : 61 millions d'Euros en décembre 2008, au moment du vote du budget ; 74 millions d'Euros en juin 2009, par le vote d'une décision budgétaire modificative.**

Il s'agit là d'un plan significatif, représentant 7% de l'investissement régional, soit proportionnellement plus que celui de l'Etat. Ce plan a été financé par un effort direct de la Région de 82 millions d'Euros, rendu possible par une gestion budgétaire saine et appropriée depuis 2004 malgré le contexte difficile d'une décentralisation bien loin d'être compensée par l'Etat "à l'Euro près" ; effort direct auquel s'ajoutent 53 millions d'Euros de remboursement anticipé de TVA, qui ne sont cependant qu'un juste retour sur des investissements régionaux de fait "indûment" soumis à taxation de la part de l'Etat.

Sur l'ensemble de ce plan, 92 millions d'Euros ont été consacrés à l'investissement (pour les lycées, le ferroviaire, l'enseignement supérieur et la recherche, l'habitat et le renouvellement urbain) ; et 43 millions d'Euros au fonctionnement (formation professionnelle et soutien aux entreprises et à l'emploi).

## Un plan reposant sur les compétences régionales

Pour une part de l'investissement, notamment pour le ferroviaire (20 millions d'Euros) et l'enseignement supérieur et la recherche (29 millions d'Euros), la Région permet ainsi à l'Etat "d'accélérer le rattrapage de son retard", pris auparavant très fortement dans la mise en œuvre du Contrat de Projet Etat-Région et donc encore en vigueur malgré le plan de soutien de l'Etat.

Par ailleurs, pour contribuer au maintien du pouvoir d'achat des familles, les tarifs de restauration des lycées publics seront gelés à leur niveau actuel à la rentrée de septembre 2009, ce qui porte sur environ 20 millions de repas servis par an à quelque 250.000 lycéens.

Dans le détail, c'est un plan visant tant à faire face à court terme à la crise qu'à favoriser à moyen terme les conditions d'une reprise qui ne sera à l'évidence pas identique à la situation actuelle.

Ainsi les investissements supplémentaires dans les lycées (28,5 millions d'Euros) renforcent-ils la dimension de haute performance énergétique que la Région avait déjà introduite dans sa programmation pluriannuelle. De même pour le logement et l'habitat (5 millions d'Euros).

## Un plan centré sur les besoins

Quant aux 28,5 millions d'Euros pour la formation et la qualification et aux 12 millions d'Euros pour le soutien aux entreprises, ils prennent la forme d'actions nouvelles pour les jeunes (par exemple : soutien au projet d'Ecole de la deuxième chance à Vaulx-en-Velin, statut provisoire de stagiaires de la formation professionnelle pour les apprentis en rupture de contrat de travail pour cause de défaillance d'entreprises...), les salariés ou demandeurs d'emploi (appui à la formation ou à la mobilité professionnelle des intérimaires, des travailleurs de la métallurgie, du textile, de la plasturgie ..., en lien notamment avec les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés des branches concernées), les entreprises (notamment Fonds régional pour l'emploi (FRERA) ou Fonds régional d'aide d'urgence (FRAU) ouvert tant aux organisations syndicales de salariés que d'employeurs).

Dans ce domaine essentiel du développement des compétences et de l'emploi, le plan de soutien de la Région est donc une occasion renforcée de développer le dialogue social dans les entreprises et les territoires.

Et ce n'est pas là le moindre de ses mérites.

HENRI JACOT

### Dounia BESSON

Adjointe au Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, déléguée à la Politique de la Ville et au logement.

18<sup>e</sup> vice-présidente du Grand Lyon (Economie, attractivité et rayonnement) en charge de l'Insertion, l'emploi et l'économie solidaire).

### Maurice CHARRIER

Conseiller municipal de Vaulx-en-Velin.

8<sup>e</sup> vice-président du Grand Lyon (Logement, Politique de la ville et cohésion sociale).

### Jean-Claude DIDELOT

Conseiller du 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, délégué à la Politique de la Ville et aux Affaires sanitaires. Membre du Conseil d'administration de la S.A.C.V.L.

### Yves FOURNEL

Conseiller du 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. 11<sup>e</sup> adjoint au Maire de Lyon (Education, petite enfance, place de l'enfant dans la ville). Conseiller communautaire au Grand Lyon (commission finance).

*Président des groupes GAEC Lyon et Grand Lyon.*

### Henri JACOT

Conseiller régional (app. PSEA - parti socialiste, écologistes et apparentés). Formations continues, Enseignement supérieur et recherche, Economie, Emploi, Economie sociale et solidaire, Société de l'information, Evaluation des politiques.

### Philippe JEANTET

Adjoint au Maire du 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, délégué à l'Economie sociale et solidaire.

### Véronique MARECHAL

Adjointe au Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon, déléguée aux Affaires sociales (aides sociales – insertion – santé – handicap) et à la Vie Associative.

### Mychèle PERRAUD

Conseillère du 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, déléguée à la petite enfance.

Conseillère municipale de la Ville de Lyon (Commissions Cultures et Evénements, Solidarité-Santé).

### Thérèse RABATEL

Conseillère du 4<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, déléguée à la Mémoire.

16<sup>e</sup> adjointe au Maire de Lyon (Egalité femmes-hommes, Temps de la ville).

### Alain TOULERON

Adjoint au Maire de Vaulx-en-Velin, délégué à la citoyenneté, à la démocratie locale et aux conseils de quartiers.

Conseiller communautaire au Grand Lyon (Commissions proximité et environnement, déplacements et voirie).



LA LETTRE DES ELUES DU GAEC EST ÉDITÉE PAR L'ASSOCIATION APIGAEC

DIRECTEUR DE PUBLICATION : YVES FOURNEL - RÉDACTEUR EN CHEF : LIONEL LERCH - P.A.O. : TAPAJ.NET

GROUPES G.A.E.C. : 13 RUE DU GRIFFON / 69001 LYON . TÉL. 04 78 39 82 91 - FAX : 04 78 39 84 45

COMMUNAUTÉ URBAINE : 20 RUE DU LAC / 69003 LYON - TÉL. 04 26 99 38 83 - FAX : 04 26 99 39 58

E-MAILS : GAEC-LYON@WANADOO.FR - GROUPEGAEC@GRANDLYON.ORG - SITE WEB : WWW.GAEC-LYON.ORG